BAD MANNERS OF SHOPPERS.

Show No Courtesy to Clerks and Make All the Trouble.

We show our best manners in shops, in hotels, in crowds, as well as in the most unusual circumstances of society, declares a writer in the New Orleans Picayune. How few of us show any real courtesy to shop assistants, who yet have to maintain a smiling face and an unruffled demeanor, insulted as they may be half a dozen times a day. We march in with the air of conquerors annexing all that pleases our fancy. We make our desires known with short, sharp words of command, with never a "please" to soften the verbal asperity we affect. We toss things about the counter with disdain that expresses itself as acrimoniously as if colors and patterns were moral offenses which gave us righteous cause for anger.

We give all the trouble we can, without a thought as to the time to be employed in putting away the failures we so contemptuously discard, and then we stalk out of the shop, where we have not expended a shilling, and we carry our heads as if we were the injured party, not they—those poor snubbed and badgered shop assistants. This is no fancy portrait. We can see it realized in good substantial flesh and blood any day we like to go into a large shop and watch the throng passing to and fro. Whether it be from pride, or shyness, or downright boorishness, it is none the less reprehensible, and he would be a true benefactor to his country who should substitute for our present bearing something more gracious and more genial, more courteous and more considerate.

IRON DISSOLVED BY WATER.

Fluid Containing More Carbonic Acid Than Lime Does the Work.

Some interesting experiments and researches into the ability of water to exercise a destructive influence on iron pipe, which have recently been made in Europe, have yielded results not generally expected, reports the Philadelphia Record. It has been ascertained that waters containing little lime, but an appreciable quantity of dissolved carbonic acid, were observed to exercise a solvent action upon the iron, and the course of the action was traced. A known quantity of iron filings was placed in each of three vessels, which were respectively filled with ordinary river water, and the same water after carbonic acid has passed through it for a few minutes, and after the addition of sufficient lime to just neutralize the carbonic acid. The vessels were sealed by mercury from contact by the air, and after the lapse of a certain time the iron dissolved in each case was determined. In the first case the water had dissolved about 0.0003 per cent.; in the second, 0.02 per cent., while in the third only traces of iron could be discerned. The water in the second case was clear, but on standing exposed to the air ferric oxide separated. It was therefore inferred that waters containing carbonic acid and very little lime dissolved iron as ferrous carbonate. The latter is then decomposed by the oxygen of the air, and ferric oxide is deposited and carbonic acid formed. The latter can again attack the iron, and thus water containing little carbonic acid may have a powerful action upon iron pipes.

PEACHES 75 YEARS OLD.

Laborer Discovers a Can of Preserved Fruit in an Old Cellar.

Canned peaches at least 75 years old, which, like wine, seem to have improved with long standing, were a feast a few days ago for the family of Charles Zellman, of Haddington, reports the Philadelphia Record. It was while digging with fellow workmen for the cellars of a row of new houses on ground that was once part of the old Dalton farm that Zellman struck his pick into a cavity. Investigation revealed a sort of stone-lined well not more than six feet deep, which had been covered over and concealed. There was a foot of clean cold water at the bottom, in which stood an old-fashioned glazed earthenware jar, with the lid sealed tightly on with wax. It was not without some difficulty that the jar was opened, but it was finally done by forcing it with the edge of a spade. The men had expected to see treasure of some kind and were surprised, not to say disappointed, when only bright yellow peaches met their gaze. The fruit was perfectly preserved. Zellman claimed the prize by right of discovery, and his family devoured the contents of the jar, about two quarts, without regard to historic value. Close by the covered well is the now leveled site of the old Dalton farmhouse, abandoned early in the present century. How the good wife who put up the peaches happened to forget them in the spring is more than can be told, nor does Zellman greatly care.

Offhand Sleeping.

A gentleman, over 50, says: "I cultivated the habit of sleeping offhand when I was a youngster," he says, "and have kept it up ever since. I don't go to bed or lie down when I want a nap, but as soon as I feel drowsy I put my elbow on the back of my chair, rest my head upon my hand and go off sound for five minutes. When I wake up I am in first-class trim again. I have got so used to that way of napping that if I lie down I am wide awake in an instant."

The Mecklenburg Declaration.

The Mecklenburg county (N. C.) commissioners have given a plot of land 30 feet square in front of the new courthouse in Charlotte for the erection of the monument to the signers of the Mecklenburg declaration of independence. Four thousand dollars of the $6,000 desired for its erection has been subscribed.

Grain in Brazil.

The facilities for inland transportation are so limited in Brazil that the inhabitants of the ports find it cheaper to import grain from North America than from their own farms.

NO MACKINTOSH.

Contrary Effects of the Absence of One on a Friend of Col. Calliper.

"I knew a man once," said Col. Calliper, according to the New York Sun, "a young man who had everything that heart could wish for, who, notwithstanding that fact, was a pretty sane and sensible sort of young man, but who, nevertheless, did at times, in his younger days, before he had learned the philosophy of life, occasionally have periods of depression. In one of these on his way home once from Europe he came to the conclusion that life wasn't worth living, and he made up his mind to end it all right there by jumping overboard. As he looked over the rail and realized how wet the water was, and how much there was of it, he knew that he ought not to go out in it without a mackintosh.

"Going below he discovered that he had neglected to bring one. On this occasion of all others when he wanted one most he had none. But he couldn't think of encountering the wet inappropriately clad, and so he deferred jumping overboard until he could do so in proper form. Next morning, with the resiliency of youth, he was feeling better, and he arrived in New York buoyant, hopeful and strong.

"And, curiously enough, while in other respects he remained as punctilious as ever about his dress, he never after that wore a mackintosh; and he went out in all sorts of weather without hesitation. It was his carelessness in this regard that led finally to death. Out without a mackintosh in a heavy rain at the age of 97 he caught a cold that settled on his lungs, developed into pneumonia and carried him off, and so it may be said of my friend that he owed his long life, and his death, to the same cause."

HOW HE VOTED.

Character Who Had a Way for Circumventing Inspectors.

Citizens of the Second district of the Fourth ward, says the Rochester (N. Y.) Democrat and Chronicle, are having considerable fun with a well-known character of the vicinity who developed a novel idea of the blanket ballot system of voting, on election day. For the purposes of this narrative the character may be called Tom. He was given a ballot by the election officers, and retired into one of the compartments to make his little cross marks. After remaining in the booth for a time Tom emerged with a self-satisfied air, but empty handed.

"Where's your ballot?" asked an election officer.

"Oh, that's all right," replied Tom. "I put it in there all right."

"You haven't voted yet; go back and get your ballot."

"Yes, I have; you can't fool me; I voted it in there; you can't get a sight at my vote."

After a little more argument on the same line an investigation was begun, which resulted in the discovery that Tom had carefully marked his ballot to his own satisfaction, folded it up and slipped it through a crack in the back of the booth. From there it had slipped down into a pile of agricultural implements stored in the place, and it was with no little labor and some difficulty that it was "fished" out and returned to the would-be voter, who, much against his will, was obliged to permit the inspectors to handle it before it was deposited in the box.

KNOWS THE BIBLE BY HEART.

Deaf and Blind Colored Boy Who Can Quote Scripture Correctly.

"While visiting an old friend on the Tennessee river, near where Shannon's creek empties in the larger stream, not long since," said a country minister, reports the Louisville Post, "I saw a negro lad of 12 who is as great a wonder to me as Helen Kellar, the world famous blind girl and deaf mute. He lives in a typical Kentucky backwoods community, and has had no advantages. My friend asked me if I would like to see the youth, and I assured him I would. We went to the child's home, if the little hut might be termed home, and before I left it I opened my eyes wide in astonishment. The boy was born deaf and blind, and with one arm. He was for years, while a mere tot, called 'the freak,' by the negroes who unfeelingly poked fun at the unfortunate. This child was given a raised letter Bible by an old nomadic missionary, who happened to see the pickaninny while preaching to the negroes, and from it the boy learned every chapter in the Bible. He can quote any verse in the Scriptures and do it quickly. He spends every hour of his time in studying God's Word, and says he is going to teach the blind children of his race. The lad's name is Harry William Balaam Freeman, and he is a good-looking mulatto. I am going to get some friends of mine to join me in a collection to be sent the boy to further his studies. His mother works in the field, and his father is a steamboat roustabout."

Salmon and Whisky.

Salmon fishing has been very poor on the river Spey this season, owing, it seems, to the whisky refuse from the distilleries on the banks. Anglers assert that the refuse kills or drives away the fish, while the distillers say that the salmon is hungry for it and thrive on it. For either cause, however, the salmon will no longer touch the flies.

Swiss Exposition.

Last year's Swiss exposition at Geneva lasted six months, and during all that time there were only 35 days when it did not rain. The result was a deficit of $150,000, which the city paid.

An Old Beverage.

Next to our grape wine it is believed that Japanese sake, or rice wine, is the oldest alcoholic beverage known to man, its use in Japan dating back over 2,000 years.

ELECTION ECCENTRICITY.

Unique Wagers That Were Popular in Baltimore.

The majority of the bets were, as usual, in cash, but a great number of decidedly unique and eccentric wagers were discharged, says the Baltimore Sun. The time-honored wheelbarrow ride was indulged with wearisome frequency, and in all sections of the city was to be seen a smiling victor riding at ease, or at such ease as the rather cramped quarters afforded by the barrows admit, while perspiring and toiling behind and almost overwhelmed with the burden trundled the unhappy loser.

Once in awhile came the confident man who, in his unconquerable belief in his boss' success, had agreed to shave one side of his face and allow the other side to sport his usual growth of whiskers. He was hailed with derision and made to feel the seriousness of rash wagering.

Smooth faces, too, were seen in numbers among men who usually wear heavy whiskers, and they were also greeted with bantering merriment by acquaintances.

One of the odd bets of this year, the conspicuousness of which made the loser feel his position keenly, was that of wearing a straw hat at this unseasonable time of the year. There was not a great number of such wagers made, apparently, but sufficient to attract attention in the busy thoroughfares.

The pushing of peanuts around a square with match sticks was not neglected in the general forfeiture, and this was seen more often in the quieter sections of the town. It is a difficult wager, indeed, to fulfill, but those who lost, as a rule, pluckily stuck to the task until the winner declared himself satisfied.

ENGLISHMEN AT THE THEATER.

English Women Are the Worst-Dressed Women in the World.

Lilian Bell, who is writing from London to the Ladies' Home Journal, gives some remarkably interesting descriptions of the Britishers. Here, for instance, is the way she pictures an audience at a London theater: "The play was most amusing, yet my sister and I couldn't help watching the audience. Such a bored-looking set, the women with frizzled hair held down by invisible nets, mingling with their eyebrows and done hideously in the back. Low-necked gowns, exhibiting the most beautiful shoulders in the world. Gorgeous jewels in their hair and gleaming all over their bodices, but among half a dozen emerald, turquoise and diamond bracelets there would appear a silver watch bracelet which cost not over ten dollars, and spoiled the effect of all the others.

"English women as a race are the worst-dressed women in the world. I saw thousands of them in Piccadilly and Regent streets, and at church parade in the park, with high, French-heeled slippers over colored stockings. And as to sizes, I should say nines were the average. There are some smaller, but the most are larger.

"The prince of Wales was in the box opposite to ours, and when we were not looking at him we gazed at the impassive faces of the audience. They never smiled. They never laughed. The subtlest points in the play went unnoticed, yet it is one which has had a record run and bids fair to keep the boards for the rest of the season."

BEWARE THE THIN BANANA.

It Was Picked Too Soon and Will Always Prove Puckery and Sour.

When you are buying bananas never purchase the long thin ones unless you want fruit which will pucker your mouth, advises the New York Sun. No matter how well ripened these thin bananas may appear to be, they will always be found both sour and acrid. This is because the bunch which contained them was picked too soon. The banana grows fastest at first in length. When it has reached its full development in that direction, it suddenly begins to swell, and in a few days will double in girth. It is at the end of this time that it begins to ripen naturally, and the effort of the banana importer is to have the fruit gathered at the last possible moment, and yet before the ripening has progressed even enough to tinge the bright green of the fruit with yellow. A difference of 24 hours on the trees at this time will make a difference in the weight of the fruit of, perhaps, 25 per cent., and all the difference in its final flavor between a puckery sour and the sweetness and smoothness which are characteristic of the ripe fruit. To get the bananas to our market in good condition requires fast steamers, which must be provided with ventilation and other means of keeping the fruit from ripening too fast in the hold. Much of the finest fruit does ripen in the few days of passage, and this is sold to hucksters for street sale.

They May Kiss the Pretty Cashier.

Perhaps the most extraordinary custom in connection with restaurant life is that which obtains in a certain little cafe in the suburbs of Paris, where every customer whose bill amounts to two francs (about 38 cents) or over that sum is entitled to receive a kiss from the very attractive young lady who acts as cashier to the establishment. So used has the damsel become to the osculatory routine that she goes through it without the slightest reticence, looking upon it purely as a matter of business, and it is reported that the proprietor of the restaurant is more than satisfied with the result of his curious device for attracting patrons.

The Kaiser's American Friend.

In spite of Emperor William's dislike of America he has taken a great liking to the naval attache of the United States embassy at Berlin, Lieut. Niblack. He frequently invites him to the palace, and they discuss naval matters with great informality.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commer des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Coliseé, encoignure Lyon.

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Coliseé, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Coliseé, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois convert en ardoises, No 4836 rue Coliseé encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc., contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 294, borné par des rues Coliseé, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Coliseé et Lyon, et mesurant 50 pieds de face sur la rue Coliseé par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrits comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'Ilet No 294, borné par les rues Coliseé, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Coliseé sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Coliseé retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cave, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'Ilet No 294 borné par les rues Coliseé, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Coliseé qui touche la propriété ci-dessus décrite comme suit, à savoir

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le sixième District, dans l'Ilet No 294 borné par les rues Coliseé, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrits Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, par le défunt William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society par devant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1884 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normand et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 8 juillet 1890 enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Condit ons—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour l'er la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 10 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. T. Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et annexé désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

PAR LOUIS A. RICHARD & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 15 février—Cottage double No 2324 rue Bourbon (Anciennement Bagatelle).

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 15 février 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 janvier 1898 issu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée de la succession de Louis Roth, No 55,256 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Prosper, St-Antoine et Claiborne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 26, et mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant en tout quelque six chambres.

Conditions—La moitié ou plus en le tout comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a une, à un an par des billets portant 8 pour cent d'intérêt garantis par hypothèque sur le vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 16 23 30—fév 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—LUNDI, 7 février 1898, à 10 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans la succession de Joseph Fernandez, No 52,119, sur les lieux No 4229 avenue St-Charles, entre les rues Berlin et Milan:

Un lot de meubles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

26 janv—26 27—fév 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Seuls et Doubles et Lots à Batir

Dans une bonne Localité du Second District.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre date le 21 janvier 1898 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Roche blave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesures américaines 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste-Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Roche blave et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et du placement payant.

2° Le cottage en bois confortable et seul à un étage, No 1206 rue Broad, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Hôpital et Quartier, contenant six chambres, citernes etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan par L. H. Pilié, voyer, en date de 28 juillet 1874 et mesure 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Voisinage qui est et s'améliorant.

3° Un certain lot de terre à bâtir, y touchant, dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, désigné par la lettre D sur le dit plan par Pilié et mesurant 23 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre à bâtir dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, désignés par les lettres A et B sur un devis d'arpentage par L. G. de l'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1898 mesurant chacun, conformément audit plan, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lesdits lots se touchent et le lot A forme l'encoignure des rues St Philippe et Dorgenois.

5° Le cottage en bois à un étage, touchant à la susdite propriété quatrièmement décrite sur la rue St Philippe, contenant quatre chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur le dit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une portion d'une des caisses sur le lot est en partie sur le lot D y adjoignant et doit être enlevé au lot C aux frais de l'acquéreur du dit lot.

6° Un certain lot de terre à bâtir, touchant au susdit lot C désigné par la lettre D sur ledit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots ci-dessus quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits se touchent et sont dans les même district et ilet. La rue St Philippe est pavée à proximité de plusieurs lignes de chars, entourés sur les trottoirs de magnifiques arbres. Voisinage beaucoup amélioré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un, un et un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lieus de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

janv 23 26 30—fév 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER,

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 5 janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople, désignés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A. Boudousquie, ingénieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny encanteur et référé dans l'acte de vente de Edmond Surthe par devant A. Duot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant comme suit: lot No 4 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Water et la même largeur dans le fond par 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4, et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Lot No 6 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Water la même largeur sur la ligne du fond par 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5, et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face au fleuve aux grands docks Stuyvesant, grandes fabriques et chars à vapeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan—9 11 16 23 30—fév 6 10

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement de licences et de remplir les retours d'assessements.

F. D. CHARBONNET, Notaire.

No 606 rue Gravier, coin Camp. N. O.

23 janv—1m—dim mar ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'Ilet bornée par les avenues Jackson et St Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le No 1030 avenue Jackson, qui contient dix chambres. Il y a une bâtisse à deux étages dans le fond contenant office chambres à laver et à coucher au rez de chaussée et deux chambres haut. Dans la cour il y a des citernes, poulailler, fleurs, puits et pompes, et pavé avec pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St Charles mesurant vingt sept pieds, sept pouces et deux lignes (27' 7" 2''') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1636 rue Jackson, qui contient dix chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond qui a office, chambres à laver et à coucher en bas, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Sixième Pythania, Septième et Colisée, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Bedin ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1849 et déposé dans le bureau de J. R. Gill, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces (31' 4") de face à la rue Sixième sur cent vingt-cinq pieds (125') de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage résidence, portant les numéros municipaux 1428 et 1430 rue Sixième, et contiennent douze chambres cabinet et cuisine de chaque côté, avec un petit hangar à chacun, Retirée de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 ou $20 par mois par côté.

NEUVIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant ou de quelque façon que ce dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Josephine, Brainard et Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7''') de face à l'avenue Jackson sur une profondeur et face de à la rue Carondelet de cent cinq pieds (105') entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1703 avenue Jackson, qui contient dix chambres, salle à manger, cuisine, office, vestibule et cuisine au rez de chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule mansarde et chambre à bain au premier. Jardinets de superbe gazon. La cour contient des citernes, hangar pour bois et chariots, de arbrisseaux, briques, barrière en fer. Rapportant un joli revenu de $720 par an et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placements de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, fleurs, etc. Sont au touchant en des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portées des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT au gré des acquéreurs et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans payable et devant être constaté par des billets à recevoir souscrits par les acquéreurs avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et priv